

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

**EXTRAIT  
DU  
REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU  
CONSEIL DE COMMUNAUTE**

**Séance du 27 juin 2014  
(convocation du 17 juin 2014)**

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Sept Juin Deux Mil Quatorze à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain JUPPE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

**ETAIENT PRESENTS :**

M. JUPPE Alain, M. ANZIANI Alain, M. CAZABONNE Alain, M. DUPRAT Christophe, Mme BOST Christine, M. LABARDIN Michel, M. BOBET Patrick, M. DAVID Alain, M. RAYNAL Franck, M. MANGON Jacques, M. MAMERE Noël, M. PUJOL Patrick, Mme JACQUET Anne-Lise, Mme MELLIER Claude, M. DUCHENE Michel, Mme TERRAZA Brigitte, M. TOUZEAU Jean, Mme WALRYCK Anne, M. ALCALA Dominique, M. COLES Max, Mme DE FRANÇOIS Béatrice, M. HERITIE Michel, M. PUYOBRAU Jean-Jacques, M. SUBRENAT Kévin, M. TURBY Alain, M. TURON Jean-Pierre, M. VERNEJOUL Michel, Mme ZAMBON Josiane, Mme AJON Emmanuelle, M. AOUIZERATE Erick, Mme BERNARD Maribel, Mme BLEIN Odile, M. BONNIN Jean-Jacques, Mme BOUDINEAU Isabelle, M. BOUTEYRE Jacques, Mme BOUTHEAU Marie-Christine, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CALMELS Virginie, Mme CASSOU-SCHOTTE Sylvie, M. CAZABONNE Didier, Mme CHABBAT Chantal, M. CHAUSSET Gérard, Mme CHAZAL Solène, Mme COLLET Brigitte, M. COLOMBIER Jacques, Mme CUNY Emmanuelle, M. DAVID Jean-Louis, Mme DELATTRE Nathalie, Mme DELAUNAY Michèle, M. DELAUX Stéphan, M. DELLU Arnaud, Mme DESSERTINE Laurence, M. DUBOS Gérard, Mme FAORO Michèle, M. FELTESSE Vincent, M. FEUGAS Jean-Claude, M. FLORIAN Nicolas, Mme FORZY-RAFFARD Florence, M. FRAILE MARTIN Philippe, Mme FRONZES Magali, M. GARRIGUES Guillaume, M. GUICHARD Max, M. HICKEL Daniel, M. HURMIC Pierre, Mme IRIART Dominique, Mme JARDINE Martine, M. JUNCA Bernard, Mme LACUEY Conchita, M. LAMAISON Serge, Mme LAPLACE Frédérique, M. LE ROUX Bernard, M. LOTHaire Pierre, Mme LOUNICI Zeineb, Mme MACERON-CAZENAVE Emilie, M. MARTIN Eric, M. MILLET Thierry, M. NJIKAM MOULIOM Pierre De Gaétan, M. PADIE Jacques, Mme PEYRE Christine, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, Mme POUSTYNNIKOFF Dominique, M. RAUTUREAU Benoit, Mme RECALDE Marie, M. ROBERT Fabien, M. ROSSIGNOL PUECH Clément, Mme ROUX-LABAT Karine, M. SILVESTRE Alain, Mme THIEBAULT Gladys, Mme TOURNEPICHE Anne-Marie, M. TOURNERIE Serge, Mme TOUTON Elizabeth, M. TRIJOULET Thierry, Mme VILLANOYE Marie-Hélène.

**EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :**

M. CAZABONNE Alain à Mme CHABBAT Chantal à partir de 12h15  
M. MANGON Jacques à Mme LAPLACE Frédérique à partir de 12h15  
Mme VERSEPUY Agnès à M. LABARDIN Michel  
Mme TERRAZA Brigitte à Mme BOST Christine à partir de 11h15  
Mme FERREIRA Véronique à Mme TOURNEPICHE Anne-Marie  
Mme KISS Andréa à Mme DE FRANÇOIS Béatrice  
Mme BEAULIEU Léna à M. GUICHARD Max  
Mme BOUDINEAU Isabelle à M. DUBOS Gérard à partir de 12h  
M. BOURROUILH-PAREGE Guillaume à M. TOURNERIE Serge  
M. CAZABONNE Didier à M. MILLET Thierry à partir de 12h15  
Mme CAZALET Anne-Marie à Mme CUNY Emmanuelle  
M. DAVID Yohan à M. BRUGERE Nicolas

M. DELAUX Stephan à M. DUCHENE Michel à partir de 10h20

M. FETOUH Marik à M. ROBERT Fabien  
Mme FORZY-RAFFARD Florence à Mme COLLET Brigitte à partir de 12h  
Mme JARDINE Martine à M. DELLU Arnaud à partir de 11h30  
Mme LACUEY Conchita à M. PUYOBRAU Jean-Jacques à partir de 10h  
Mme LEMAIRE Anne-Marie à M. POIGNONEC Michel  
Mme PEYRE Christine à Mme ROUX-LABAT Karine à partir de 12h15  
M. RAUTUREAU Benoît à M. RAYNAL Franck jusqu'à 10h30  
Mme RECALDE Marie à M. ANZIANI Alain à partir de 11h15  
M. TRIJOULET Thierry à M. LE ROUX Bernard à partir de 11h30

**EXCUSES :**

M. REIFFERS Josy

**LA SEANCE EST OUVERTE**

**Transports urbains et transports pour personnes à mobilité réduite**  
**Présentation du rapport annuel du délégataire "Transports"**  
**ANNEE 2013**

Monsieur DUPRAT présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

La Communauté urbaine de Bordeaux, compétente en matière de transports urbains, a délégué par voie contractuelle, la gestion de son réseau communautaire de transports en commun et du service de transports à la demande des personnes à mobilité réduite, à la société Keolis Bordeaux.

Cette mission comprend l'exploitation du réseau tbc, constitué :

- des lignes de tramway,
- des lignes d'autobus,
- du service de transport des personnes à mobilité réduite,
- des services de transport à la demande,
- de la gestion des parcs relais,
- de l'exploitation d'un service de prêt de vélos Vcub,
- de l'exploitation d'un service de navettes fluviales Batcub.

La convention de délégation de service public a été conclue pour une durée de cinq ans, à compter du 1<sup>er</sup> mai 2009 jusqu'au 30 avril 2014.

L'avenant n°6, signé le 13 novembre 2013 suite à la délibération du Conseil de Communauté n°2013/0664 du 27 septembre 2013, a prorogé cette échéance au 31 décembre 2014.

## **I. LE RÉSEAU DE TRANSPORTS EN COMMUN « tbc »**

Quatrième maillon de la chaîne de mobilité de la Communauté urbaine, le service de navettes fluviales Batcub a été mis en service le 2 mai 2013. Ce dernier propose des dessertes à la fois transversantes et de cabotage, assurées par la société InterRives Bordeaux.

## I.1 Les faits marquants

- **La fréquentation**

On notera une évolution de +4,3% de la fréquentation soit **un total de 122 348 880 voyages comptables** réalisés sur le réseau (bus, tramway, dessertes et navettes fluviales).

Ces derniers se répartissent comme suit :

- 74 742 954 de voyages réalisés sur le réseau de tramway soit une hausse de 1,5%,
- 47 511 239 de voyages réalisés sur le réseau de bus soit +9% en comparaison de 2012,
- 94 687 voyages pour la 1<sup>ère</sup> année d'exploitation du service de navettes fluviales.

**Le réseau a enregistré 90 153 157 validations via son système billettique soit +3%.**

Malgré ces bons résultats, le délégataire n'a pas atteint les objectifs contractuels fixés à 147 158 307 voyages comptables (-16,9%) et 132 442 477 validations (-31,9%).

- **L'exploitation kilométrique**

L'offre effective mise en œuvre, sur l'ensemble du réseau tbc, note **une évolution de 2,3% avec 28 149 702 kilomètres commerciaux** (hors kilomètres haut-le-pied et sans voyageur) parcourus par les autobus, les rames et les navettes fluviales, soit 83,5 % pour le réseau de bus, 16,3 % pour le réseau de tramway et 0,2% pour le service Batcub.

L'objectif contractuel était fixé, pour 2013, à 27 859 790 kilomètres commerciaux tous services confondus.

Pour permettre les déplacements des usagers et réaliser l'offre proposée, l'exploitant Keolis Bordeaux dispose d'un parc communautaire de 392 autobus répartis comme suit :

172 autobus articulés, 188 autobus standards, 22 gabarits réduits, 6 minibus, 4 microbus et 77 rames de tramway (trois nouvelles rames phase III ont été réceptionnées fin 2013).

**A fin 2013, la moyenne d'âge du parc d'autobus est de 7,89 ans et de 8,54 ans pour le parc de rames de tramway.**

Le service de navettes fluviales est assuré par deux catamarans.

## I.2 Les principaux indicateurs du réseau

- **L'offre** kilométrique commerciale, pour 2013, est de 38,9 kilomètres par habitant soit une offre équivalente en comparaison de 2012.
- **L'usage** du réseau communautaire est de 169 voyages par habitant contre 164 en 2012.

- **L'utilisation** est de 4 voyages par kilomètre, l'utilisation du réseau reste stable.
- **Les coûts**, le coût par kilomètre est de 4,17€, le coût par voyage représente 0,96 €.

L'analyse de l'ensemble des ratios financiers, réalisée par la Communauté urbaine fait ressortir un taux de couverture (recettes/dépenses) en diminution par rapport à 2012 de 3,7%, **32,88% en 2013** contre 34,14% en 2012.

### I.3 Les parcs relais

En complément de l'offre de transport, des parcs relais sont réservés aux véhicules des usagers afin d'accéder au réseau communautaire.

Au nombre de quinze pour une capacité totale de 4 728 places, **ces structures ont accueilli un total de 1 369 835 véhicules et 2 037 763 voyageurs.**

Les parcs mixtes de Pessac Centre, Porte de Bordeaux et Mérignac Centre, réservés aux seuls abonnés du réseau, ont permis le stationnement de 22 324 véhicules.

La fréquentation pour 2013, en nombre de véhicules, diminue de 0,3% avec un taux de remplissage de 73% pour les parcs relais. Les parcs mixtes voient leur fréquentation augmenter de 7,3% avec un taux de remplissage de 24%.

### I.4 Le service de location de vélos en libre service : Vcub

Proposé aux usagers le 20 février 2010, ce service comporte au total 139 stations avec une moyenne de 1 241 vélos disponibles (nombre moyen de vélos en service par jour) si l'on considère le parc total de 1 575 vélos.

On notera que 5 stations ont été fermées toute ou partie de l'année pour cause de travaux nécessitant leur retrait temporaire voire leur déménagement. Deux stations ont été fortement perturbées également du fait de travaux.

**Toutefois l'utilisation du service Vcub demeure en progression de 4,8% par rapport à l'année 2012 soit 2 311 605 locations.**

### I.5 La fraude

Suite à l'enquête annuelle, diligentée du 10 au 17 décembre 2013 par la Communauté urbaine, auprès de 5 732 personnes, **le taux de fraude mesuré est de 10,8 % (10,4% en 2012) avec un taux de non validation de 7,1 % (8,0% en 2012).**

Malgré cette relative stabilité et l'augmentation du nombre de contrôles, le délégataire n'a pu honorer l'objectif contractuel de taux de fraude de 7% pour l'année 2013.

Cependant, il convient de noter que l'exploitant propose un taux annuel de contrôles sur l'ensemble du réseau de 4,5% pour un seuil contractuel fixé à 4%.

## I.6 Les évolutions des recettes

- **Les recettes tarifaires**

Suite à la décision du Conseil de Communauté le 21/12/2012, les tarifs proposés sur le réseau tbc sont restés comparables en 2013. La gamme tarifaire s'est enrichie de nouveaux titres comme le Pass Pitchoun hebdomadaire et mensuel.

**Les recettes tarifaires (tbc, mobibus et Vcub), reversées par le délégataire, pour 2013, s'élèvent à 56,2 millions d'euros soit une progression de 5,9% par rapport à 2012.**

Cependant, l'engagement annuel était fixé à 65,2 millions d'euros.

- **Les recettes de publicité**

Ces dernières s'élèvent à 1 013 246€ en augmentation de 4,4% en comparaison de 2012 mais en deçà de l'engagement contractuel fixé à 1 076 087€.

- **Les recettes des amendes**

Celles-ci comprennent les amendes pour défaut de titre, les pénalités pour non validation, les amendes pour incivilités ainsi que les contraventions apposées dans les parcs relais.

Pour l'année 2013, le montant de ces recettes est de 1 279 792€, en diminution de 7,9%.

## I.7 La qualité des services

Pour l'ensemble des services, 33 indicateurs sont mesurés chaque mois dont 25 sont assujettis à un système de bonus / malus selon l'atteinte ou non d'un seuil minimum de qualité.

**Pour 2013, le délégataire percevra une prime d'un montant net de 298 913 €.**

D'autre part, dans la démarche « qualité » initiée par la Communauté urbaine, celle-ci a en charge la mesure annuelle de la satisfaction des usagers du réseau.

Deux enquêtes seront menées au cours des mois de mai et juin 2014 :

- **une enquête de satisfaction** des usagers « abonnés » du réseau,
- **une enquête de notoriété** des usagers « occasionnels » du réseau.

## II. LE SERVICE DE TRANSPORTS A LA DEMANDE « mobibus »

### II.1 Les faits marquants

- **L'exploitation**

Pour l'année écoulée, le service de transports à la demande pour les personnes à mobilité réduite a parcouru **un total de 1 381 830 kilomètres** (distances commerciales et haut-le-pied) sur le territoire communautaire soit une nette diminution de 2,1 %.

Dans la continuité de 2011 et 2012, cette baisse s'explique par une diminution des kilomètres réalisés en haut-le-pied c'est-à-dire sans voyageur, suite au déménagement du service « mobibus » de Bruges sur Bordeaux - Allée des Pins.

Conformément aux engagements, la base d'intéressement pour 2013 est fixée à 51 % de kilomètres commerciaux par rapport à la production totale kilométrique annuelle. **Le résultat présenté pour 2013 est de 738 795 kilomètres soit un ratio de 53,5 %.**

Au 31 décembre, le service « mobibus » dispose de 31 véhicules pour assurer l'ensemble des services. **L'âge du parc est de 3,94 ans** contre 5,58 ans en 2012, cette évolution est due à la livraison de 9 véhicules neufs intervenue en juin 2013.

- **La fréquentation**

**Le nombre de voyageurs enregistrés est de 91 376** contre 87 935 en 2012, on constate ainsi une augmentation de 3,9 %, celle-ci se singularise selon le type de handicaps :

<b>Types de handicaps</b>	<b>Evolution 2012 / 2013</b>
Fauteuil roulant	-3,5 %
Fauteuil roulant électrique	0,4 %
Semi-valide	10,5 %
Semi-valide visuel	-41,6 %
Non voyant	6,1 %

Evolution peu significative en regard du nombre de voyages réalisés (7 en 2013 contre 12 en 2012)

## **II.2 La qualité du service**

L'enquête de satisfaction pour « mobibus » sera menée au cours des mois de mai et juin 2014.

Ceci étant exposé, il vous demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis, adopter les termes de la délibération suivante :

**Le Conseil de Communauté,**

**VU l'article L1413-1 du Code Général des Collectivités Territoriales,**

**VU** l'avis favorable de la Commission Transports et Déplacements du 16 juin 2014,

**ENTENDU** le rapport de présentation,

**CONSIDERANT** la communication par le délégataire du rapport annuel pour l'année 2013,

**DECIDE**

**Article unique** : de prendre acte des termes du rapport annuel pour l'année 2013 présenté par le délégataire, la société Keolis Bordeaux, joint à la présente.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées communication.

Mme FORZY RAFFARD ne prend pas part au débat

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 27 juin 2014,

Pour expédition conforme,  
par délégation,  
le Vice -Président,

REÇU EN PRÉFECTURE LE  
10 JUILLET 2014

PUBLIÉ LE : 10 JUILLET 2014

M. CHRISTOPHE DUPRAT